



Union syndicale SNUi SUD Trésor

Vendée

02.51.49.54.07 ou 06.30.93.90.48

02.51.24.83.83 ou 06.76.82.04.79

mail :

denis.turbet-delof@dgi.finances.gouv.fr

francine.besnard@cp.finances.gouv.fr

La Roche sur Yon le 11 juillet 2008

Compte rendu de la réunion «informelle » sur le guichet fiscal unique

Hier le 10 juillet, une délégation de Solidaires aux finances s'est rendu à cette réunion conformément à la décision prise en Ag le 26 juin dernier.

Outre les représentants des deux administrations concernées, y participaient FO trésor et Solidaires aux Finances.

Notre objectif était de prendre l'information qui va déterminer notre vie collective pour les années à venir.

Après une présentation rapide de la mécanique nationale, présentée par Monsieur Viault autour de trois axes :

le guichet fiscal unique,

la DLU (direction locale unique

l'unification des règles de gestion)

Il nous a été précisé les contours généraux du guichet fiscal unique dont la mesure phare consiste en la création de SIP, d'accueils fiscaux et d'un pôle de recouvrement complexe.

Ces opérations doivent au plan national s'inscrire dans un **calendrier finissant au plus tard fin 2011.**

Mais tout cela nous le savions déjà.

Quelques précisions utiles : La mise en place des accueils fiscaux **dans les trésoreries non concernées** par la création des SIP et des hôtels des finances **doit se faire au cours de l'année 2009 !**

Avec deux étapes : dans un premier temps un accueil fiscal simple de prise en charge du dossier présenté par le contribuable avec transfert vers le SIP concerné puis 'dans le temps' une prise en charge complète pouvant aller jusqu'au traitement de contentieux simples..... »

Dans cette même période les agents des SIE seront heureux d'apprendre qu'ils récupéreront **sans doute sans apport de personnel** la gestion complète du recouvrement de la TP. Sur ce point la réponse est de nous dire que nous verrons cela en 2010 !

Pour nous consoler le trésorier payeur général a bien confirmé nos propos : plus de boulot avec moins d'agents !

Toujours dans cette même période se constituera **le pôle de recouvrement complexe** qui devrait sans doute se rapprocher physiquement du siège de la future DLU. Le choix n'est pas fait mais il semble bien que l'envie de nos «numéros un » semble se pencher sur le site de la cité Travot.

Toujours dans le cadre des nouveautés : l'idée est lancée par le trésorier payeur général de

constituer en marge de ce pôle un poste comptable de recouvrement qui regrouperait toute la gestion départementale des amendes, des taxes d'urbanisme et des produits divers (environ 8 agents). Affaire à suivre....

A propos des SIP quel programme ?

Un calendrier tout d'abord présenté par Monsieur Lesnard :

En 2009

Sans doute en avril : Challans

En juillet Fontenay le Comte

En 2010

Sans date précise : Les Herbiers et Les Sables d'Olonne

En 2011

Sans date précise : La Roche sur Yon et Luçon.

La plupart de ces projets sont liés aux problèmes immobiliers.

A Challans, l'hôtel des finances est déjà une réalité. Toutefois nous n'avons pas pu savoir précisément comment nos «numéros un» envisagent l'intégration des missions de recouvrement au sein du SIP et bien entendu quel sort attend les agents directement concernés par cette mission. (en principe sur le site, 4 agents semblent concernés (caisse comprise).

A Fontenay, la configuration sera celle d'un «hôtel fiscal» avec intégration de la caisse SIP. La mission recouvrement intégrée au SIP concerne 3 ou 4 agents. La formule sera celle d'un SIP-SIE

Aux Herbiers, l'hôtel des finances est en cours de travaux. L'intégration totale de la trésorerie se fera donc en 2010. La formule sera donc celle d'un SIP-SIE (avec moins de un agents à transférer... donc sans doute personne)

Aux Sables, la configuration envisagée est celle d'un «hôtel fiscal» avec caisse SIP. La trésorerie actuelle aura sans doute à gérer l'accueil fiscal malgré la création sur la même commune d'un SIP sur l'ex CDI.

A La Roche, la recette Cardjin sera intégrée cité Travot dans la formule «hôtel fiscal» avec un ou deux SIP (pas encore décidé).

Quant à Luçon la formule Hôtel des finances sera déterminée en fonction des possibilités immobilières qui devrait rapidement se préciser (sans doute réaménagement agrandissement de l'actuelle trésorerie).

Ainsi dans la «vision» de nos directeurs la Vendée devrait avoir trois Hôtels des finances (Challans, Les herbiers et Luçon) et trois Hôtel fiscaux, (Fontenay, Les Sables et La Roche sur Yon).

Ce qui n'est pas dit :

A ce jour :

Rien sur le déplacement concret des agents.

Rien sur les règles de gestion communes.

Rien sur l'organisation concrète du travail au sein de ces nouvelles structures (qui fait quoi ?

Combien de secteurs.....)

AH si, il est confirmé qu'il y aura injection de cadre A dans les SIP (combien ça on ne le sait pas). Car pour l'administration le SIP est un nouveau service aux missions plus larges que les anciens CDI.

L'administration considère qu'il s'agit bien d'une transformation et non d'un rapprochement de deux services.... ;

Alors, même si dans un premier temps on peut penser que chaque agent poursuivra la gestion de sa mission d'origine (formule préconisée par Parini), à terme la volonté politique sera de faire en sorte que tout le monde fasse tout donc

Plus de boulot avec moins d'agents puisque dans le même temps la poursuite des suppressions d'emplois est programmée.

Peu d'information sur le contenu et la programmation des formations nécessaires. On peut craindre d'ores et déjà qu'elle ne sera pas à la hauteur des besoins réels. **Nous sommes particulièrement inquiets pour les collègues qui dès 2009 vont avoir à gérer l'accueil fiscal dans les trésoreries dites de proximités ;**

Magnanimes, nos deux «numéros un» nous ont dit que le projet qu'ils présenteront à la centrale fin août fera ensuite l'objet d'un débat en CTPD mixte en début octobre.

Les OS sont «invitées» à faire des propositions d'ici là qui pourront, disent-ils, être intégrées dans leur réflexion d'ensemble... faut-il les croire ?

L'exemple de Château Gontier ne nous inspire guère à la confiance.

Voilà chers camarades, la vision de nos responsables départementaux.

Cette vision engage votre vie professionnelle pour de nombreuses années.

Nous n'avons pu collectivement empêcher la mise en place de cette fusion contestable.

Solidaires aux finances fait le choix d'agir pour que, quelle que soit les formules retenues et imposées par l'administration, les agents souffrent le moins possible de ces situations nouvelles.

Nous nous battons pour que les conditions de vie au travail soient les meilleures possible, Nous nous battons pour que les règles de gestion des personnels soient harmonisées par le haut

Nous nous battons pour que les missions de service public auxquelles vous êtes attachés ne soient pas démantelées ni sous évaluées ni banalisées.

Nous pensons que nous pouvons encore agir pour que dans ce contexte difficile nous puissions exiger la création de secteurs fonciers et de secteurs de recouvrement au sein des ces hôtels dit : fiscaux ou de finances.

Nous restons persuadés que la polyvalence est contraire à la réalisation d'un travail de qualité. Nous ferons tout pour éviter de telles dérives.

Mais pour réussir dans cette entreprise nous devons le faire avec vous !

Si bien sur, vous vous plongez allègrement dans les travers voulus par l'administration, sans broncher, sans analyse, il est clair que nous ne pourrons pas aller bien loin !

C'est ensemble que nous pouvons encore faire changer les choses.

Dans notre intérêt, dans l'intérêt des contribuables, dans l'intérêt du service public.